

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le

ID : 064-200039204-20230327-CCCCLO_2023_068-DE



COMMUNE D'ARTIX

(PYRENEES ATLANTIQUES)

Modification simplifiée du PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexe à la notice explicative

PLU approuvé le 28/05/2019

Projet de modification simplifiée du P.L.U. prescrite le 22 septembre 2022

Notification aux PPA le 28/10/2022

Mise à disposition du public du 24 février 2023 au 24 mars 2023

Modification simplifiée n°1 du P.L.U. approuvée le 27/03/2023

Cette annexe vise à expliquer comment s'insèrent les compléments apportés par la modification simplifiée du PLU d'Artix dans le Rapport de Présentation. A noter qu'il s'agit bien de chapitres complémentaires au rapport de présentation et non de chapitres en remplacement de chapitres existants.

Sommaire du rapport de présentation existant :

1	PREAMBULE	8
2	RESUME NON TECHNIQUE (RNT)	12
3	DIAGNOSTIC TERRITORIAL	39
4	ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT	104
5	SYNTHESE DES ATOUTS ET CONTRAINTES - ENJEUX	162
6	EXPLICATIONS DES CHOIX RETENUS	163
6.1	CHOIX RETENUS POUR ETABLIR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (P.A.D.D.)	163
<i>Le chapitre "prévisions démographiques" de la notice concernant la modification simplifiée vient en fin de section "6.1" afin d'expliquer les différents scénarios possibles suivants les chiffres mis à jour au moment de l'arrêt du PLU. Ce chapitre permet de démontrer que la mise à jour des chiffres, notamment INSEE ne remet pas en cause l'esprit du PADD précédemment expliqué.</i>		
6.2	CHOIX RETENUS POUR LE REGLEMENT	173
6.3	CHOIX RETENUS POUR LES PRESCRIPTIONS	201
6.4	CHOIX RETENUS POUR LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (O.A.P.)	202
<i>6.5 Ajout d'un chapitre complémentaire relatif aux raisons pour lesquels le projet a été retenu, notamment du point de vue de la protection de l'environnement. (Chapitre "raisons pour lesquels le projet a été" dans la notice concernant la modification simplifiée).</i>		
7	ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU P.L.U. ET INCIDENCES NATURA 2000 - MESURES DE PRESERVATION ET DE MISE EN VALEUR	206
7.1	ANALYSE DE LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS	206
7.1.1	EVOLUTION HISTORIQUE DE LA CONSOMMATION D'ESPACES	206

Deux sous-sections sont créés dans le chapitre "7.1.1":

- Celui concernant l'évolution historique de la consommation d'espaces entre 2006 et 2016 (chapitre existant dans le rapport de présentation initial)

- Celui concernant la mise à jour réalisée suite à la présente modification simplifiée et concernant l'évolution historique de la consommation foncière entre 2008 et 2018 (arrêt du projet de PLU) puis entre 2009 et 2019 (Approbation du projet) (chapitre "consommation foncière" dans la notice concernant la modification simplifiée).

7.1.2	OBJECTIFS DE MODERATION DE LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS	207
7.1.3	SYNTHESE SUR LA MODERATION DE LA CONSOMMATION DE L'ESPACE	210
7.2	ÉVALUATION DES INCIDENCES DES ORIENTATIONS DU P.L.U. SUR L'ENVIRONNEMENT - MESURES DE PRESERVATION ET DE MISE EN VALEUR	211
7.3	EVALUATION DES INCIDENCES DE L'OUVERTURE A L'URBANISATION	218
7.4	ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LES SITES NATURA 2000 « GAVE DE PAU » ET « BARRAGE D'ARTIX ET LES SALIGUES DU GAVE DE PAU »	222
7.5	CONSTRUCTION D'INDICATEURS DE SUIVI DE LA CONSOMMATION D'ESPACE	225
8	ANNEXES	226
	ANNEXE 1 - CARTES PLEINE PAGE	227
	ANNEXE 2 - ETUDE NATURALISTE	228
	ANNEXE 3 - ETUDE PATRIMONIALE	229
	ANNEXE 4 – DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES	230